Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 14 (1926)

Heft: 246

Artikel: Le Congrès international d'orientation professionnelle féminine : (Bordeaux, 22-23 septembre 1926)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258917

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

taire (le correspondant d'Angleterre d'un de nos quotidiens suisses relevait justement combien, sauf les travaillistes, les partis politiques se préoccupaient peu des élections municipales), et rassemblant les voix des travaillistes comme des libéraux, bien que Miss Rathbone se présente toujours au scrutin comme indépendante de tout parti politique. « Miss Rathbone n'est pas socialiste, mais elle a si manifestement dévoué sa vie à l'amélioration du sort de l'humanité, et a rendu des services civiques si complets, que nous opposer à sa candidature serait non seulement de la mauvaise grâce, mais de la pure folie », s'est exclamé un des dirigeants du parti travailliste de Liverpool. (Que cela est bon d'entendre pareil son de cloche au milieu des luttes sectaires de nos partis politiques continentaux! (*Réd.*) Et l'un des grands journaux de Liverpool ajoutait: « Cette élection peut influencer toute l'orientation de la politique municipale, et la diriger vers une attitude plus sympathique aux travailleurs sociaux. »

D'autre part, des femmes ont été élues maires à Banbury, à Margate, à West-Bromwich; une femme, Mrs. Foster Welch, a été élue « sherif » (c'est-à-dire chef de la justice pour le comté) à Southampton; et en Ecosse, Miss Robertson et Miss Snodgrass ont été élues « baillies », c'est-à-dire membre du Conseil exécutif de la ville, cette dernière à Glasgow, où elle représentera, sous l'hermine du costume féodal de rigueur, le mouvement féministe écossais.

* * *

Le Grand Conseil de Genève a siégé sans interruption la semaine dernière pour mener à chef une transformation considérable de l'organisation de notre canton: la fusion de la Ville de Genève et des quatre principales communes suburbaines. Nous reviendrons en détail dans notre prochain numéro sur cet important projet, qui va être soumis au vote des électeurs masculins, mais nous tenons à relever dès aujourd'hui le fait que le suffrage des femmes n'a pas été oublié dans ces débats.

En effet, le remaniement complet de l'organisation des communes entraîne forcément l'examen à nouveau des qualifications nécessaires pour être électeur à la commune. L'Association genevoise pour le Suffrage féminin s'en est préoccupée depuis longtemps, mais a estimé plus sage de ne pas compliquer encore la bataille autour du gros problème de la fusion en y faisant introduire la notion du vote des femmes, — ceci d'autant plus que M. Rochaix, conseiller d'Etat, féministe convaincu, lui avait donné la promesse formelle que, sitôt le principe de la fusion voté, un projet sur le suffrage féminin municipal serait déposé. Seulement, la fusion de la ville de Genève et des communes surburbaines réduit très fortement l'importance des droits électoraux municipaux; et c'est pourquoi, en réponse à un amendement socialiste de M. Nicole, surgi en dernière heure, d'introduire le suffrage féminin municipal dans le projet de fusion, plusieurs de nos meilleurs partisans, venus de différents côtés de l'horizon politique (M. Martin Naef (Union de défense économique), M. Chapuisat (démocrate) et M. le conseiller d'Etat Rochaix lui-même (radical) ont répondu que discuter ainsi hâtivement les deux questions ensemble était affaiblir leur portée à l'une et à l'autre, et que le suffrage féminin avait droit à être examiné pour lui-même, en raison de son importance. Leurs déclarations parfaitement nettes, comme les applaudissements avec lesquels le Grand Conseil les a accueillies, nous paraissent un bon augure pour le progrès de notre cause dans un avenir peu éloigné.

Dans cette même session, nous avons pu entendre des paroles réconfortantes de M. le conseiller d'Etat Oltramare, prenant résolument position contre certaines propositions qui flottaient en l'air d'opérer, pour motifs d'économie, une réduction du traitement des fonctionnaires, qui pèserait plus lourdement sur les femmes que sur les hommes. « Le travail des instituteurs et des institutrices est le même, a dit en substance M. Oltramare; il n'y a donc aucune raison de frapper les femmes plus que les hommes, et on ne peut sacrifier les traitements d'une partie du corps enseignant au bénéfice de l'autre partie. »

* * *

M. R. Hercod, directeur du Secrétariat antialcoolique international déplore, dans le dernier numéro de l'*Abstinence*, et ainsi que nous l'avons fait nous-mêmes dans nos colonnes, les résultats de la votation antiprohibitionniste norvégienne. « La Norvège, écrit-il, est au bénéfice du suffrage féminin, et c'est pour la plupart d'entre nous un axiome que le suffrage féminin assurera la victoire de notre cause. Or, les faits ont démontré qu'en Norvège il n'en a rien été, et que le suffrage féminin n'est pas une panacée. Qu'on me comprenne bien: je suis, depuis longtemps résolument partisan du suffrage féminin qui me semble être une question de justice. Il est légitime que la femme ait le droit de participer dans la même mesure et au même titre que l'homme aux affaires du pays. Je crois aussi que la femme, souffrant tout particulièrement de l'intempérance, la femme, gardienne du foyer ruiné par l'alcool, est plus accessible que l'homme à nos arguments. Mais encore faut-il faire son éducation et ne pas croire que d'elle-même la femme verra les choses comme nous les voyons. Il y a donc là, pour tous ceux qui comptent sur la collaboration des femmes pour arriver à la victoire, le devoir de redoubler d'activité pour faire leur éducation antialcoolique, pour leur montrer qu'elles doivent être au premier rang dans la lutte contre l'alcool, et qu'il serait, de leur part, insensé et criminel de s'associer à nos adversaires. »

Nous savons, nous aussi, que M. Hercod est un partisan de nos idées. Toutefois, nous ne partageons pas ici son point de vue de la nécessité d'une éducation antialcoolique des femmes *seulement*, point de vue qui est encore trop celui de la supériorité masculine. Hommes et femmes en Norvège sont exactement sur le même pied d'égalité, et les motifs qui ont poussé les femmes à voter contre la prohibition sont exactement les mêmes qui ont agi auprès des hommes, et notamment, une féministe bien connue, Norvégienne de naissance, nous le disait encore l'autre jour, la contrebande effrénée de l'alcool, devenue un sport pour la jeunesse, et le désir d'un remaniement complet de la situation du pays vis-à-vis de l'alcool, sur une base plus morale que celle d'une loi constamment et presque joyeusement violée. Ce n'est donc pas par ignorance, incompétence, ou lacune de compréhension antialcoolique que les femmes de Norvège ont voté: c'est en sachant parfaitement ce qu'elles faisaient et pourquoi elles le faisaient. Elles n'ont donc pas été, comme paraît le croire le rédacteur de l'*Abstinence*, des instruments inconscients des intéressés à la consommation de l'alcool; et si une éducation antialcoolique est nécessaire en Norvège, qu'elle se fasse *tout autant* auprès des hommes qu'auprès des femmes.

E. Gd.

Orientation professionnelle

I. Le Congrès international d'orientation professionnelle féminine

(Bordeaux, 22-23 septembre 1926.)

C'est la première fois, sauf erreur, que la question de l'orientation professionnelle *féminine* était ainsi étudiée à part dans un Congrès international. Admettons dès l'abord que l'élément international y fit un peu défaut, et que le Congrès de Bordeaux fut surtout *français*. Néanmoins, ce fut une initiative intéressante qui prouva l'utilité de rencontres de ce genre et qui sera sans doute répétée.

En effet, bien que l'orientation professionnelle concerne évidemment l'homme comme la femme, le garçon comme la jeune fille, l'on se rend cependant facilement compte que les problèmes ne sont pas les mêmes dans les deux cas. L'orientation professionnelle de la jeune fille est plus complexe que celle du jeune homme. La jeune fille, comme le montre si bien Mme Pieczinska dans sa brochure *Mariage ou célibat* [1], la jeune fille doit recevoir une double préparation à la vie: une préparation féminine familiale, et une préparation professionnelle. Ce sont là des lieux communs au jour d'aujourd'hui, acceptés théoriquement par tout le monde. Mais, en pratique, il n'est guère facile de savoir comment combiner ces deux préparations. Et à côté de ce problème essentiel de l'orientation féminine, il y en a bien d'autres qui lui sont propres. Vous le

[1] *Mariage ou célibat*, par Mme Pieczinska. Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, rue de Bourg, 33, Lausanne. Prix: 0,40 cts.

voyez donc, un Congrès d'orientation professionnelle féminine a sa raison d'être.

D'ailleurs nous n'en voulons pour preuve que le beau résultat remporté par cette première tentative: 300 congressistes environ assistèrent aux nombreuses conférences et suivirent avec intérêt les discussions. Beaucoup d'hommes dans l'auditoire, et fort heureusement — les organisatrices du Congrès n'avaient nullement eu l'envie de les en éloigner. La collaboration de ces professionnels, de ces délégués de Chambres de métiers, de ces directeurs de patronages ou d'œuvres diverses, nous était nécessaire. Le programme en effet était très vaste, et par plusieurs côtés touchait à des questions d'organisation économique ou professionnelle qui les concernaient directement. D'une part, il y eut quelques rapports d'ordre général sur l'orientation professionnelle au point de vue familial social et économique, sur l'hygiène des métiers féminins, sur les méthodes pour l'examen des aptitudes; et d'autre part, des exposés sur toutes les carrières féminines. Ce qu'il convient de faire remarquer surtout, c'est la tendance nettement *pratique* qu'ont eue les rapports et les discussions. On parlait de faits, d'expériences, on proposait des solutions essayées déjà et trouvées utiles dans d'autres pays ou en France même; on évitait avec soin les projets irréalisables, les « vœux » à grandes phrases sonores qui ne tiennent pas assez compte des circonstances présentes. Ces femmes venaient là pour y apporter ou y trouver des renseignements, des conseils, qui devaient *servir*, qui devaient aider à l'accomplissement de tâches souvent lourdes, à la solution de problèmes difficiles. Et tout simplement à cause d'elles, le Congrès était féministe.

Il l'était peut-être sans le vouloir, car, il faut l'avouer, l'atmosphère était parfois — non pas antiféministe, mais en tout cas très modérée [1]. Et cependant, à maintes reprises, Bordeaux rappelait la belle vision que le Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique des femmes nous avait donnée, en mai et juin, à Paris. A Bordeaux aussi, nous avons vu la femme travailleuse et capable, digne de toutes les responsabilités de la vie publique et privée. A ce titre-là, sans parler de son but direct, le Congrès de Bordeaux aura une influence utile.

[1] *N. D. L. R.* — Atmosphère d'une modération qui, selon nous, a touché à l'antiféminisme, par exemple, lorsque le Congrès a voté certains vœux qui contredisent carrément les revendications des féministes sur le droit au travail de la femme mariée. Ceux-ci, par exemple:

« Que les femmes sans enfants, et davantage encore les hommes, acceptent de faire l'effort de production nécessaire pour permettre la suppression progressive du travail salarié des mères de famille. »

« Que, dans les divers pays, les groupements religieux, sociaux, civiques, familiaux et professionnels, et tous ceux qui peuvent avoir une influence sur l'opinion publique, entreprennent une campagne active de propagande par la plume et par la parole, pour faire pénétrer ces idées dans l'esprit de la masse et arriver ainsi à la suppression progressive du travail salarié des mères de famille. » (Cf. *Informations sociales*, vol. X, nº 6.)

En plus de leur rédaction bien aristocratique, ne peut-on pas reprocher à ces vœux la constante erreur de faire de la mère de famille un être à part, économiquement parlant, et d'édicter à son égard des mesures d'exception qui, si l'on n'y prend garde, se retourneront contre elle, et lui nuiront bien davantage que ne le croient les participants bien intentionnés, mais de vues limitées, du Congrès de Bordeaux.

II. L'Assemblée annuelle de l'Association suisse de conseils d'apprentissage et de protection des apprentis

(Locarno, 10 octobre 1926.)

Cette Association qui groupe, comme le disent ses statuts, les « sociétés, institutions, autorités, maisons commerciales, industrielles, et les personnes », qui s'occupent d'orientation professionnelle et de placement, se réunit une fois l'an, généralement dans un endroit de la Suisse où son but est encore trop peu connu, où elle peut donc faire œuvre de propagande.

C'est ainsi que, cette année, l'Assemblée annuelle eut lieu à Locarno et fut suivie d'un cours tessinois d'orientation professionnelle en italien.

L'ordre du jour de l'Assemblée ne comportait aucune conférence spéciale, mais il était bien assez chargé, car il s'agissait entre autres d'élire à nouveau le Comité. A ce propos, les divers groupements qui composent l'Association firent de nombreuses propositions, et en fin de compte il fut décidé d'adjoindre à l'ancien Comité (réélu, sauf un membre) une Commission de sept membres, dont une conseillère d'orientation professionnelle, pour étudier en particulier une revision des statuts. Il est en effet indispensable, maintenant que l'Association ouvre de plus en plus largement ses portes, de préciser son champ d'action et, si l'on peut dire, de fixer exactement sa « neutralité ». Sa raison d'être, nous semble-t-il, est d'être au-dessus des partis et des intérêts que peuvent avoir à soutenir ses différents membres.

M. Ferdinand Buisson rappelait, à Bordeaux, que, en orientation professionnelle, il n'y a ni laïque ni ecclésiastique. Il ne doit pas non plus y avoir de patrons ou d'employés, de radicaux ou de socialistes, l'œuvre commune a besoin de la collaboration de tous, et il faut pour coordonner ces tendances, divergentes parfois, une organisation absolument impartiale. C'est ce que l'Association doit être.

L'endroit était d'ailleurs bien choisi pour inspirer un esprit de conciliation. On l'évoqua à plusieurs reprises, cet « esprit de Locarno », fait de concessions mutuelles, mais aussi de fidélité à un

Carrières féminines

Une école de « laborantines »

Dans un article intitulé *Les laboratoires scientifiques à l'Exposition du Travail féminin*, paru dans le *Mouvement Féministe* du 29 mai 1926, j'ai attiré l'attention sur une nouvelle orientation de l'activité féminine, qui ne me semble pas encore assez connue des intéressées.

En effet, les professions libérales dont la préparation est très longue et très coûteuse ne peuvent être choisies que par un nombre restreint de jeunes filles, le plus grand nombre d'entre elles étant en quête d'une profession plus abordable et surtout plus rapidement rémunératrice.

Or, il y a quelques années déjà, le professeur Weiss, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, dans un article paru dans la *Presse médicale*, vantait les services que peuvent rendre aux savants des aides de laboratoire instruits, bien au courant des techniques spéciales qu'exige leur métier. En effet, souvent, les chercheurs doivent consacrer le meilleur de leur temps à des besognes purement mécaniques et techniques, que des spécialistes préparés à cette besogne exécuteraient aussi bien si ce n'est mieux qu'eux-mêmes. Le Professeur Weiss, estimant que les femmes sont toutes désignées pour ce travail, donnait à ces aides de laboratoire le nom de *laborantines*.

Le fait que ces travaux sont exécutés actuellement par un personnel dont les connaissances sont toutes empiriques n'exclut pas les avantages d'un enseignement méthodique. On peut trouver, il est vrai, parmi le personnel actuel des laboratoires, des aides très capables, formés d'une manière purement empirique, de même qu'il a toujours existé des infirmières de haute valeur qui n'avaient qu'une formation pratique; pourtant personne ne songe à nier la nécessité des écoles d'infirmières.

Nous croyons de même que les aides de laboratoires, pour donner toute leur mesure, ont besoin d'une formation méthodique que seule peut leur donner une école créée à cette fin. Cette école aurait l'avantage de permettre une formation plus rapide des futures aides de laboratoire; elle créerait, pour des personnes pourvues d'une instruction suffisante, un débouché nouveau, une occupation intéressante et suffisamment rémunérée. Elle donnerait aux chercheurs des aides instruits, capables d'exécuter le travail technique spécial, et leur rendrait de grands services en leur épargnant une perte de temps précieux.